

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN
Tél 04 50 27 50 77
Fax 04 50 27 54 10
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le cinq avril deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2024
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de conseillers votants : 10
Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Vincent PASQUIER, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, François THABUIS, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONI.

Absents (excusés) : Sandrine BLANCHIN, Franck PACCARD.
Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL

Monique BARDET a été nommée secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL. DEL_03092024

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le Code des juridictions financières ;
Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963 ;
Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu la délibération DEL_08472023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;
Vu le Compte Financier Unique 2023 du Budget Principal ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	492 054,51	437 801,20	929 855,71
	Recettes réalisées (1)	B	270 042,41	508 307,54	778 349,95
	Restes à réaliser	C	60 000,00	0,00	60 000,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	596 962,77	437 801,20	1 034 763,97
	Dépenses réalisées (1)	E	254 805,38	406 347,37	661 152,75
	Restes à réaliser	F	136 617,21	0,00	136 617,21
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	15 237,03	101 960,17	117 197,20
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	104 908,26	0,00	104 908,26
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent / déficit	G + H	120 145,29	101 960,17	222 105,46
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-76 617,21	0,00	-76 617,21
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	43 528,08	101 960,17	145 488,25

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2023 du Budget Principal ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le cinq avril deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Franck PACCARD

La secrétaire de séance,
Monique BARDET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :
- de sa télétransmission en Préfecture le 21/04/2024
- de sa publication le 22/04/2024

Le Maire,
Franck PACCARD

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES : Pour 10
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par le Maire
 A Le Bouchet-Mont-Charvin , le 05/04/2024
 Le Maire



Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire
 A Le Bouchet-Mont-Charvin , le 05/04/2024
 le Conseil Municipal



BARDET Monique

BLANCHIN Sandrine

DEHONDT Patrick

DRION Sébastien

GEVAUX Laurent

PASQUIER Vincent

THABUIS François

THIAFFEY-RENCOREL Jérôme

TISSOT-ROSSET Mireille

ZUCCONE Denis

Baret
 PO

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la transmission en préfecture, le
 et de la publication, le
 A Le Bouchet-Mont-Charvin le 05/04/2024

